



Centre Ornithologique du Gard

285, rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C, Maison des Initiatives - 30900 Nîmes

☎ 04 66 06 83 36 (siège social et adresse courrier)

📍 56, avenue René Pasquier - 30190 Saint-Chaptes

✉ assoc@cogard.org - www.cogard.org

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 avril 2024

Le 27 avril 2024, à 14 h, au Château d'Espeyran à SAINT-GILLES, les membres de l'association du Centre Ornithologique du Gard, sur convocation de leur Président Jean-Pierre TROUILLAS, se sont réunis en Assemblée Générale.

Présents : 51 adhérents,

Procurations : 31

Nombre de votants : 82

Nombre d'adhérents de l'association au 31/12/2023 : 271 membres

L'Assemblée est présidée par M. Jean-Pierre TROUILLAS, président de l'association.

Secrétaire de séance : Fabien Roy

Modérateur : Bruno Grenier

Ordre du jour :

- Modifications des statuts
- Rapports moral et financier
- Présentation des comptes de l'exercice 2023
- Approbation des rapports
- Rapports d'activités des actions bénévoles et des actions salariées
- Montant de la cotisation annuelle et questions diverses
- Élection des membres du Conseil d'Administration.

1.- Modifications des statuts

Les articles 7 et 13 des statuts votés en AG du 13 mai 2023 sont modifiés ; les articles 9 et 14 sont supprimés. (voir annexe 1)

Ces modifications sont mises au vote de l'assemblée par le Président :

Votants : 82

Contre : 0

Abstentions : 2

Les modifications des statuts sont adoptées

2.- Rapport moral

Le Président, Jean-Pierre TROUILLAS présente le rapport moral (voir annexe 2). Celui-ci est mis au vote.

Le rapport moral de l'exercice 2023 est adopté à l'unanimité des 82 votants

3.- Présentation des comptes et rapport financier

Les comptes 2023 (compte d'exploitation et bilan 2023) sont présentés et commentés par Franck Badin, comptable de l'Association.

SIREN: 387 789 787 – Code APE : 91.04Z – Association loi 1901 non assujettie à la TVA – Reconnue d'intérêt général depuis 2010
Agréée Protection de la Nature et de l'Environnement (Arrêté Arrêté du 23/01/2024), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté du 22/11/2023), Service Civique (LR-030-11-00041-00), Formation Professionnelle (Agrément 76 30 03940 30) & Éducation Nationale (Arrêté du 15/01/2024)

Nos partenaires :





Centre Ornithologique du Gard

📍 285, rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C, Maison des Initiatives - 30900 Nîmes

☎ 04 66 06 83 36 (siège social et adresse courrier)

📍 56, avenue René Pasquier - 30190 Saint-Chaptes

✉ assoc@cogard.org - www.cogard.org

Le rapport moral est lu par le trésorier-adjoint, Patrick Drugeon (voir annexe 3). Il est mis au vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité 82 des votants moins 6 abstentions.

4.- Rapport d'activités 2023

Ce rapport, réalisé à « deux mains », Jean-Pierre Trouillas pour les activités bénévoles et Margaux Moralès ayant coordonné celui de l'équipe professionnelle, est proposé sous forme de document papier aux adhérents présents (voir annexe 4).

Toutefois, 4 tables rondes sont organisées proposant à l'assemblée des bilans :

- de suivis d'espèces (Oiseaux marins par Eliott et Cyrille, Wetlands par Serge Charra, Grands Ducs par Marie-Jo Valéro),
- des activités de la Cellule d'Action pour la Protection du Vivant (CAPVIV) par Christian Hubert et de celle du Groupe COM (communication interne et externe) par Hervé Sétoise et Lucie Boegly
- des activités du pôle Sensibilisation (Malle pédagogique) par Antoine Courouble et Lucie Boegly
- des travaux du Conseil d'Administration (ensemble des membres du CA).

5.- Montant de la cotisation

Inchangés depuis 2009, il est proposé à l'Assemblée de nouveaux tarifs d'adhésion :

- Individuelle : 25 €
- 2ème adulte : 10 €
- Enfant mineur : 1 €
- Étudiant(e), Demandeur d'emploi, Allocation de solidarité : 10 €
- Association : 55 €
- Entreprises : 200 €

La nouvelle tarification des adhésions est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention

6.- Élection des membres du Conseil d'Administration

L'ordre du jour appelle l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Sont élus membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, par l'Assemblée :

Olga Martinez, Laura Mosser, Jean Pierre Trouillas, Bruno Grenier, Fabien Roy, Patrick Drugeon.

Elles et ils exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Au Château d'Espeyran à Saint Gilles, le 27 avril 2024

Le Secrétaire
Fabien ROY

Le Président
Jean-Pierre TROUILLAS

SIREN: 387 789 787 – Code APE : 91.04Z – Association loi 1901 non assujettie à la TVA – Reconnue d'intérêt général depuis 2010
Agréée Protection de la Nature et de l'Environnement (Arrêté Arrêté du 23/01/2024), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté du 22/11/2023), Service Civique (LR-030-11-00041-00), Formation Professionnelle (Agrément 76 30 03940 30) & Éducation Nationale (Arrêté du 15/01/2024)

Nos partenaires :

